

Il en était ainsi au cinquième siècle. N'est-ce pas aussi ce que nous voyons de nos jours ? Déjà la justice de Dieu s'exerce avec un lugubre éclat : toutes les institutions que nous avons prétendu substituer à l'édifice divin s'écroulent avec fracas et jonchent le sol de leurs débris. Comme la civilisation païenne qui n'avait pas voulu se laisser christianiser, la civilisation chrétienne paganisée tombe en lambeaux. Cette société moderne, si fière de ce titre, est déjà décrépète et nous assistons à son agonie. Elle a voulu vivre sans Jésus-Christ, et elle se meurt ! Mais que va faire le Sauveur ? La ressuscitera-t-il ? La laissera-t-il mourir pour la remplacer par une création plus belle ? Que faire dans cette incertitude ? Mgr. l'Evêque de Poitiers nous l'a dit : "Toute la politique chrétienne, dans ces situations extrêmes, c'est de prier, de persévérer dans la vérité, et d'attendre l'heure de Dieu."

Nous attendrons cette heure, nous persévererons dans la vérité, nous prierons. Suivant la recommandation de St. Pierre, "nous nous humilierons sous la main puissante de Dieu." (1^{re} Petr. v. 6), nous reconnaitrons que nous avons mérité les fléaux de sa justice ; mais en même temps, nous le conjurerons de se souvenir de sa grande miséricorde. Il ne nous doit rien que des châtiments ; mais à son Christ il doit un amour infini ; et puisque nous appartenons à Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ nous appartient, puisqu'il nous a donné son cœur, Dieu ne peut pas nous abandonner. Offrons-lui ce Cœur qu'il aime infiniment et dont il est infiniment aimé. Il est impossible que cette vue ne désarme pas sa justice, et ne fasse luire de nouveau, au sein de nos ténèbres, le soleil de sa bonté.

LA MERE

MARIE DE L'INCARNATION.

(Suite.)

Le P. Lallemand, dans sa relation de 1647, dit que durant le cours de cette année, elles ont instruit et se couru plus de quatre-vingts filles sauvages.

Un an auparavant, la Mère de l'Incarnation écrivait ;